Nations Unies

S/PV.7765



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7765e séance

Mercredi 31 août 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Ibrahim	(Malaisie)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Moustafa
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Méndez Graterol

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

16-27473 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Ould Cheikh Ahmed.

M. Ould Cheikh Ahmed (*parle en arabe*) : Je suis reconnaissant de cette occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité des faits les plus récents survenus dans le cadre du processus de paix au Yémen.

Le mois dernier a été tragique pour le Yémen. Le départ des délégations du Koweït sans avoir conclu un accord a déçu les attentes de millions de Yéménites, qui avaient espéré que ces pourparlers allaient mettre fin au conflit et ouvrir la voie au rétablissement d'une transition pacifique et sans heurts au Yémen. La fin des pourparlers au Koweït a été suivie d'une rupture grave de la cessation des hostilités et d'une escalade dangereuse des activités militaires. Des affrontements militaires de grande envergure ont eu lieu ces dernières semaines dans les gouvernorats de Sanaa, de Taiz, d'Al-Jawf, de Shabwa et de Mareb, ainsi que le long de la frontière entre le Yémen et le Royaume d'Arabie saoudite. De l'artillerie, des frappes aériennes et des missiles balistiques ont été utilisés dans le cadre de ces affrontements, qui ont fait des dizaines de victimes et provoqué d'importantes destructions et de nouveaux déplacements.

Comme cela a été le cas tout au long du conflit, de nombreuses violations du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme ont été commises dans le cadre de ces combats. Le 17 août, le Secrétaire général a exprimé sa préoccupation devant l'intensification des hostilités au Yémen et le long de la zone frontalière, notamment les raids aériens et les combats au sol. Il a également condamné dans les termes les plus fermes l'attaque qui a touché un hôpital à Hajjah.

Selon les organisations des droits de l'homme, au moins 60 membres de la communauté baha'íe à Sanaa, dont six enfants, ont été mis en détention sans inculpation. D'autres arrestations auraient été effectuées le 16 août. C'est un signe inquiétant du mépris des droits des groupes minoritaires, et je me fais l'écho des groupes de défense des droits de l'homme qui ont appelé à la libération immédiate de tous les détenus. Je demande également à toutes les parties de s'acquitter de leurs obligations et de libérer tous les prisonniers et détenus. Je demande en outre à tous les groupes de respecter l'obligation qu'ils ont en vertu du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme de protéger les civils et les infrastructures civiles.

Cette escalade militaire continuera de favoriser la propagation de groupes terroristes. Al-Qaida et l'État islamique continuent de faire des ravages dans une grande partie du territoire du Yémen. Par exemple, un attentat-suicide a fait des dizaines de morts ou de blessés parmi les Yéménites à Aden le 29 août. Cet attentat a été vivement condamné. La capacité croissante de l'armée yéménite à affronter les groupes extrémistes, comme en témoigne la récente mise en détention de militants présumés d'Al-Qaida dans la péninsule arabique et la conduite d'opérations militaires à Zinjibar et Hadramout, est encourageante. Toutefois, l'absence de l'État dans de nombreuses parties du Yémen, outre le chaos créé par la guerre, continuera de faciliter l'expansion de ces groupes terroristes, ce qui constitue une véritable menace pour la région.

Les pourparlers tenues au Koweït se sont achevés après plus de trois mois de négociations difficiles. Je tiens à remercier encore une fois l'Émir du Koweït d'avoir accueilli les pourparlers et d'avoir, par ses efforts, encouragé les parties yéménites à conclure un accord. Les pourparlers au Koweït n'ont pas abouti à un accord, mais ils ont tout de même produit d'importants résultats. Au cours des entretiens, l'esquisse d'une feuille de route est apparue, une voie que nous poursuivrons dans les semaines à venir. Avant de quitter le territoire koweïtien, j'ai convenu avec les deux parties de poursuivre les consultations séparément et de reprendre les pourparlers directs à une date ultérieure.

Il est particulièrement dangereux de retarder les progrès vers un accord, compte tenu de la grave détérioration de la situation économique. Particulièrement préoccupants sont les retards dans le versement des salaires dans de nombreuses régions du pays. Sans une aide extérieure, le manque de recettes et

la pénurie de liquidités pourraient rendre impossible de verser les salaires au cours des prochains mois. Selon certains rapports, des fonctionnaires ne sont pas en mesure de toucher leur salaire à Aden et dans d'autres régions du sud. Le non-paiement des salaires risque de pousser un bien plus grand nombre de Yéménites dans la misère et d'exacerber considérablement la situation humanitaire. Il faudra trouver des solutions concrètes qui permettront au Yémen de surmonter la crise de liquidité et d'assurer le versement continu des salaires sans discrimination partout dans le pays.

Sur le plan humanitaire, l'escalade des combats a entraîné des décès tragiques et inutiles et des blessés parmi les civils, ainsi qu'une aggravation des souffrances humanitaires. Le nombre des personnes déplacées dépasse désormais les 3 millions. Les prix des denrées alimentaires sont en moyenne supérieurs d'au moins 60 % à ce qu'ils étaient avant la crise, tandis que les niveaux de revenus ont chuté de façon spectaculaire. Malgré l'augmentation croissante des besoins, il est devenu de plus en plus difficile pour les organismes humanitaires d'accéder à de nombreuses zones. Le système de soins de santé et les autres services sociaux de base ont du mal à faire face à une charge de travail accrue doublée d'une diminution des ressources. L'arrêt des vols de la compagnie Yéménia vers et depuis Sanaa empêche des Yéménites ayant besoin de traitements médicaux urgents de se rendre à l'étranger, éliminant ainsi une bouée de sauvetage humanitaire fort nécessaire. Dans ce contexte, je salue l'annonce du Secrétaire d'État Kerry sur l'octroi d'un montant supplémentaire de 189 millions de dollars pour le plan d'intervention humanitaire pour le Yémen qui n'est financé qu'à hauteur de 28 %.

Ces deux dernières semaines, j'ai tenu des réunions intensives dans le Royaume d'Arabie saoudite, dans le Sultanat d'Oman, dans les Émirats arabes unis et au Qatar. À Riyad, j'ai rencontré le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et le Premier Ministre Ahmed Obaid Mubarek Bin-Dagher, qui ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les consultations sur la base des principes convenus au Koweït. Au cours de ces visites, j'ai également eu des discussions approfondies avec les Ministres des affaires étrangères et de hauts responsables du Yémen, du Sultanat d'Oman, de l'État du Qatar, de la Fédération de Russie, des Émirats arabes unis, du Royaume-Uni et des États-Unis. Ces discussions ont été l'occasion de réaffirmer la fermeté de l'appui international et régional en faveur d'un règlement du conflit au Yémen et la volonté d'aider à surmonter les problèmes économiques et humanitaires désespérés auxquels le pays doit faire face.

Au cours de ma dernière visite au Royaume d'Arabie saoudite, j'ai fait un exposé lors d'une réunion regroupant des représentants de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Royaume-Uni et des États-Unis, laquelle avait été demandée expressément pour examiner les moyens d'aplanir les obstacles au processus de paix. Cette réunion a été suivie d'un débat avec les Ministres des affaires étrangères des États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui ont souligné leur plein appui aux efforts de l'ONU au Yémen. Au cours de ces deux réunions, un appui énergique s'est manifesté en faveur d'une reprise de la cessation des hostilités qui est entrée en vigueur le 10 avril. Il y a eu également un consensus sur la nécessité d'une solution politique totale et globale impliquant des mesures politiques et de sécurité séquentielles clairement et fermement ancrées dans l'initiative du CCG et son mécanisme de mise en œuvre, la résolution 2216 (2015) et les résultats de la Conférence de dialogue national.

L'accord proposé permettrait de définir une voie pour la formation rapide d'un gouvernement d'union nationale immédiatement après le retrait et le transfert des armes lourdes à Sanaa et dans certaines autres zones vitales. La mise en œuvre serait supervisée par les commissions militaire et de sécurité, composées de militaires de haut rang acceptés par les deux parties et qui assumeraient la responsabilité de la sécurité de la population, des infrastructures essentielles et des institutions de l'État. Cet accord assurerait également le rétablissement immédiat du fonctionnement des institutions de l'État, à l'abri de toute ingérence par des comités révolutionnaires ou autres organes créés pendant le conflit.

La reprise effective des pourparlers ne sera possible que si toutes les parties maintiennent leur engagement en faveur d'un règlement négocié et s'abstiennent de toute action unilatérale. Je suis extrêmement préoccupé par l'annonce faite par Ansar Allah et par l'ancien Président, Ali Abdullah Saleh, à propos de la création d'un conseil politique suprême doté de vastes pouvoirs administratifs, sécuritaires, économiques et législatifs. Ces actions violent les engagements pris tant par Ansar Allah que par le Congrès populaire général de participer de manière constructive au processus de paix, comme l'a demandé le Conseil de sécurité, et créent un nouvel obstacle potentiel à la conclusion d'un accord. Les actions unilatérales de ce type ne feront que compliquer

le progrès du Yémen vers la paix et retarder la fin de la violence militaire. Nous ne pouvons pas négocier effectivement de nouveaux arrangements politiques alors que sont prises des mesures unilatérales incompatibles avec un futur accord global. J'engage donc instamment les deux parties à s'abstenir de prendre de nouvelles mesures unilatérales susceptibles de compromettre les tentatives visant à parvenir à un règlement pacifique.

Sur la base d'un appui international et régional, je vais reprendre les consultations avec le Gouvernement yéménite, Ansar Allah et le Congrès populaire général afin de tirer parti de cette nouvelle initiative et de faire fond sur les progrès réalisés au Koweït.

Afin d'accélérer les progrès vers une reprise des pourparlers, la cessation, encore une fois, des hostilités sera d'une importance critique. La poursuite de la violence militaire ne va pas faciliter la voie vers un règlement négocié. Alors que nous reprenons les consultations, ma priorité sera d'obtenir un nouvel engagement de toutes les parties à la cessation des hostilités. Cela devrait commencer par le déploiement intégral du Comité de coordination et de désescalade à Dharan Al-Janub. Comme il est précisé dans les termes et conditions convenus avant le début des consultations au Koweït, la cessation des hostilités doit inclure la fin de toutes les activités militaires et de l'utilisation de tout type d'armes par voie terrestre, maritime ou aérienne. Cela devrait également inclure une désescalade complète le long de la frontière du Yémen avec l'Arabie saoudite.

L'engagement renouvelé en faveur de la cessation des hostilités épargnera au Yémen de nouvelles pertes en vies humaines, permettra d'augmenter l'aide humanitaire et suscitera la confiance nécessaire pour la négociation d'un règlement global et pacifique. Seule une solution politique négociée peut mettre un terme aux ravages et aux injustices engendrés par cette guerre horrible. Le peuple yéménite souffre depuis bien trop longtemps, et exige – on peut bien le comprendre – que les dirigeants du pays fassent montre de leur attachement au bien-être du Yémen et du peuple yéménite, et qu'ils rétablissent la paix et la sécurité dans leur pays sans plus tarder.

La paix au Yémen est une priorité, et la sûreté et la sécurité de tous les Yéménites ne devraient pas être tenues pour acquises. L'Organisation des Nations Unies a consacré toutes ses compétences politiques et administratives pour aider les Yéménites, mais cela ne sera pas suffisant si les décideurs ne s'acquittent pas de leurs responsabilités et n'accordent pas la priorité à l'intérêt de la population. L'ONU n'a pas abandonné le Yémen et elle ne l'abandonnera pas. Les dirigeants du Yémen ne doivent pas abandonner le peuple yéménite – tous les Yéménites – dans le sud comme dans le nord.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ould Cheikh Ahmed pour son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à vous, Monsieur le Président, l'Ambassadeur Ramlan Bin Ibrahim, Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la façon dont vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité en ce mois d'août, et de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil. Je remercie également le Secrétaire général et son Envoyé spécial, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, des efforts considérables qu'ils ont déployés et continuent de faire depuis la fin du cycle de consultations au Koweït dans le cadre de la poursuite des efforts, dont nous sommes reconnaissants, visant à parvenir à un accord de paix qui mette fin à la tragédie de la guerre déclenchée par les milices houthistes et pro-Saleh contre notre peuple en septembre 2014.

Nous espérions vivement qu'au moment de la tenue de la séance d'information d'aujourd'hui, le chemin de la paix aurait déjà été emprunté, si la partie putschiste avait pris conscience du caractère désespéré de la situation dans laquelle se trouve désormais notre pays, le Yémen, et si elle avait approuvé la feuille de route qu'a présentée l'Envoyé spécial, une contribution et un résultat de négociations qui ont duré près de 100 jours entre les délégations gouvernementale et putschiste dans l'État du Koweït, un pays cher au cœur des Yéménites. Mais les milices houthistes et pro-Saleh, enclines au mal et désireuses de poursuivre l'aventure de la guerre nihiliste, de tuer des innocents, de contraindre au déplacement des gens paisibles, de faire exploser des maisons et des lieux de culte et d'attaquer les zones frontalières dans le Royaume d'Arabie saoudite, un pays frère, continuent de se livrer au commerce de la mort, alimenté par les réseaux terroristes en Iran et par l'intermédiaire de son bras régional, le Hezbollah, et poursuivent leur agression criminelle et lâche ciblant notre peuple, notre Yémen et nos frères, les pays voisins. Ces bandes qui se sont emparées de l'État en septembre 2014 et qui n'ont pas la moindre légitimité ni aucune justification juridique continuent de détruire l'appareil de la patrie et de prendre en otage les Yéménites pour exécuter leur

projet expansionniste et confessionnel répréhensible. Elles tentent également toujours d'obtenir une légitimité en installant des pro-Saleh et des houthistes comme représentants du peuple yéménite, eux qui ont été rejetés par ce peuple et que la conscience arabe a fait partir par une formidable révolution en extirpant le régime familial de Saleh.

Le Gouvernement yéménite a incontestablement réaffirmé sa ferme détermination à suivre la voie de la paix comme principe établi pour mettre fin aux souffrances de notre peuple yéménite patient qui a subi et continue de subir les effets de la guerre inique menée par les milices houthistes et pro-Saleh dans toutes les régions du Yémen. Le Gouvernement considère que la paix est le seul moyen d'échapper à la tyrannie des bandes criminelles et des princes de la guerre. Depuis le premier jour, le Gouvernement yéménite a réagi de manière positive aux bons offices du Secrétaire général et de son Envoyé spécial au Yémen. Le Gouvernement yéménite a fait et continue de faire des concessions difficiles et douloureuses pour la paix au Yémen tandis que la partie putschiste adopte une position intransigeante, refuse les solutions pacifiques, et tient au statu quo et à ce que les milices et les bandes contrôlent le présent et l'avenir des Yéménites.

Alors que nous insistons sur l'importance des paramètres relatifs à la crise yéménite, à savoir l'initiative du Conseil de coopération du Golfe, les conclusions de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité concernant le Yémen, notamment la résolution 2216 (2015), la partie putschiste s'obstine à s'y dérober. Elle a notamment réclamé récemment, de manière unilatérale, que l'on enterre ces paramètres car ils vont à l'encontre de sa volonté de s'approprier l'État. Les communautés régionale et internationale ont déjà affirmé à maintes reprises que la solution à la crise yéménite ne peut accepter la reproduction du modèle du Hezbollah au Yémen ni la présence de mini-États à l'intérieur de l'État yéménite.

Quand les consultations menées au Koweït ont été suspendues après que la partie putschiste a refusé de voir de manière positive les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU et des États parrainant le processus politique au Yémen, l'action internationale s'est poursuivie et a abouti aux idées formulées lors des réunions ministérielles du quatuor international tenues à Djedda, dans le Royaume d'Arabie saoudite, et des réunions qui ont suivi entre les États du Golfe, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, en coordination avec la Fédération de Russie et auxquelles a participé l'Envoyé de l'ONU. Le Gouvernement yéménite était le premier à se féliciter des idées formulées dans le cadre des réunions tenues à Djedda, alors que la partie putschiste s'est obstinée à rejeter tous les bons offices internationaux.

Les éléments de la paix et les efforts de paix sont déséquilibrés quand la situation tient aux contacts avec des milices dont le slogan est la mort et l'activité le meurtre, la destruction, et l'implication d'enfants dans les théâtres de guerre. Elles sont motivées par le commerce de l'expansionnisme confessionnel prêché par Téhéran et alimenté par des bandes appelant au terrorisme international pour détruire davantage le tissu social au Yémen et s'enrichir aux dépens des Yéménites, écrasés et réduits à l'impuissance. La guerre peut prendre fin aujourd'hui si l'entité collective réelle du peuple yéménite se soulève contre la tyrannie des milices criminelles qui ont fait de la vie de notre peuple un véritable cauchemar. Toutes les forces politiques yéménites pourraient appliquer les paramètres établis par le Dialogue national, façonné avec nos rêves et nos aspirations légitimes à rejoindre l'humanité qui s'efforce aujourd'hui d'atteindre les objectifs de développement durable, tandis que les bandes houthistes et pro-Saleh détruisent le peu que nous avons bâti au Yémen avec l'aide de la région et du monde. Au moment où les putschistes continuent de scander les slogans de la mort, le Gouvernement yéménite poursuit ses efforts pour redonner espoir et vie dans les régions où le Gouvernement est présent et nourrir l'espoir dans l'édification d'un Yémen démocratique fédéral, sans vainqueur ni vaincu, vivant en paix et en harmonie avec son environnement fraternel du Golfe et de la péninsule et contribuant à la prospérité, à la paix et à la sécurité dans la région et dans le monde.

Les souffrances du peuple yéménite, causées par la guerre déclenchée par les milices houthistes et pro-Saleh dans les provinces du Yémen, ont atteint des niveaux terrifiants s'agissant de la santé, de l'éducation et des services, avec au quotidien des atteintes aux droits de l'homme et des violations du droit international humanitaire. En revanche, le Gouvernement yéménite s'emploie sans relâche à réduire les effets destructeurs de la guerre absurde imposée par les milices sur la vie de notre peuple. Le rapport de la Commission nationale indépendante saisie des cas de violations des droits de l'homme aborde l'ampleur des crimes subis par la patrie et le peuple. Le Gouvernement yéménite appelle

la communauté internationale et les amis du Yémen à être solidaires du peuple yéménite face au refus et à l'entêtement des putschistes concernant les efforts de l'Envoyé de l'ONU, et à nous aider dans nos efforts de relèvement économique pour que le Gouvernement légitime puisse assumer ses responsabilités concernant la prestation des services et la situation humanitaire dans le cadre de la reconstruction du Yémen.

Enfin, le Gouvernement yéménite apprécie beaucoup les efforts considérables déployés par le Secrétaire général et son Envoyé spécial au Yémen, M. Ould Cheikh Ahmed, ainsi que ceux du Conseil et des Ambassadeurs du groupe des 18 pour ramener la paix, la sécurité et la stabilité au Yémen. Nous remercions également à nouveau vivement le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et les autres États de la coalition arabe de leur contribution au rétablissement de la légitimité au Yémen. Le Gouvernement yéménite appelle et invite l'ensemble des membres du Conseil de sécurité à poursuivre les efforts unis qu'ils déploient depuis le début de la crise, en 2011. Grâce à cette position unie du Conseil de sécurité, de nombreuses réalisations ont été faites au Yémen, qui viennent s'ajouter au bilan éclatant de l'ONU dans le règlement des conflits dans le monde.

Nous demandons donc au Conseil d'adopter une position inflexible à l'égard des putschistes, qui ont jusque-là démontré qu'ils refusaient de satisfaire aux exigences de la paix et qui continuent de faire sans cesse obstacle à la reprise du processus de paix mené sous l'égide de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.